



17 février 2021

CANADA GUARANTY

AVIS AUX PRÊTEURS

[COVID-19] Rapport sur les prêts en souffrance : Date de prise d'effet du nouveau modèle normalisé

La conjoncture économique a continué de faire ressortir l'importance de recueillir des données plus complètes, ainsi que la nécessité d'obtenir ces données plus fréquemment.

Le 30 juillet 2020, les trois assureurs hypothécaires du Canada ont annoncé des changements aux exigences en matière de rapports qui obligeront les prêteurs à adopter un nouveau modèle normalisé de rapport sur les prêts en souffrance prenant effet le 30 septembre 2020.

À la suite de l'annonce du 30 juillet 2020, un certain nombre de prêteurs ont indiqué qu'ils avaient de la difficulté à mettre en œuvre le nouveau modèle normalisé de rapport sur les prêts en souffrance dans les délais requis. Afin de permettre d'autres consultations avec les prêteurs et d'assurer une transition en douceur, la date de la mise en œuvre a été reportée.

Mise en œuvre et date d'entrée en vigueur

Après consultation des prêteurs, le nouveau modèle normalisé de rapport sur les prêts en souffrance entrera en vigueur le **31 mai 2021** et devra être transmis dans les 15 jours suivant la fin de chaque mois. Par souci de clarté, le 15 juin 2021 est la date limite pour le signalement initial des prêts en souffrance au 31 mai 2021.

Les prêteurs doivent s'assurer que les données soumises sont complètes et exactes. Les prêts en souffrance doivent être déclarés conformément aux éléments de données et aux descriptions indiqués dans le modèle normalisé de rapport sur les prêts en souffrance.

Les prêteurs doivent informer les assureurs hypothécaires s'ils continuent d'éprouver des difficultés à mettre en œuvre l'un ou l'autre des nouveaux champs de données. Nous sommes déterminés à collaborer avec les prêteurs pour améliorer les rapports, ce qui permettra aux assureurs de prêts hypothécaires d'avoir une meilleure connaissance de la gestion des risques dans l'ensemble du secteur hypothécaire.



CANADA
GUARANTY

Société d'assurance hypothécaire Canada Guaranty
1, rue Toronto, bureau 400, Toronto, ON M5C 2V6
www.canadaguaranty.ca

Numéro Principal 866.414.9109
Centre National de Souscription 877.244.8422



Cependant, si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec un membre de notre équipe.

CANADA GUARANTY | ÉQUIPE DE GESTION DES PERTES

- Sans frais : 1 866 414-9109, poste 7001
- Courriel : gestiondespertes@canadaguaranty.ca

Darren Kirk Vice-président, Ventes régionales	403 473-8482 1 866 414-9109, poste 7003	Darren.Kirk@canadaguaranty.ca
Liz Sanchez Directrice, Comptes nationaux	647 278-3536 1 866 414-9109, poste 7070	Liz.Sanchez@canadaguaranty.ca
David Napoleone Directeur, Comptes nationaux	647 287-8545 1 866 414-9109, poste 7086	David.Napoleone@canadaguaranty.ca
Jason Neziol Directeur, Comptes nationaux	416 564-7236 1 866 414-9109, poste 7162	Jason.Neziol@canadaguaranty.ca

Merci,

Mary Putnam | Vice-présidente, Ventes et marketing
Société d'assurance hypothécaire Canada Guaranty

Téléphone 416 640-8936

Sans frais 1 866 414-9109, poste 8936

Courriel mary.putnam@canadaguaranty.ca



**CANADA
GUARANTY**

Société d'assurance hypothécaire Canada Guaranty
1, rue Toronto, bureau 400, Toronto, ON M5C 2V6
www.canadaguaranty.ca

Numéro Principal 866.414.9109
Centre National de Souscription 877.244.8422